

DEMANDE DE PERMIS

Vous prévoyez l'installation d'une piscine ou vous avez un projet de rénovation? Ne vous prenez pas à la dernière minute pour faire la demande de permis. Vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme ou consulter le site web de la municipalité pour prendre connaissance des règlements en vigueur.

AVIS PUBLICS

Avis public demande de dérogation mineure – 31 rue des Colibris

Avis public – Proposition - Règlement 444-2024 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux

Sujet

RAPPEL COMPTE DE TAXES

-2eme versement de taxes 13 mai 2024

SALLE COMMUNAUTAIRE

Vous prévoyez organiser une réception et l'idée de recevoir toute votre gang chez vous représente un souci?

Une fête, un shower, un mariage, un party d'amis, un congrès d'entreprise ou même des funérailles, nous pouvons vous accompagner dans l'organisation de votre événement. Nos trois salles peuvent recevoir jusqu'à 250 personnes.

Service de bar sur place et cuisine pour votre traiteur sont disponibles. Le prix de location est réduit de 50% pour les citoyens de Saint-Stanislas-de-Kostka.



MAI 2024						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

 Matières recyclables

 Matières organiques

 Déchets

 Surplus de carton

 Plastiques agricoles

 Encombrants

 **Ligne Info-collectes**
450 225-5055



À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

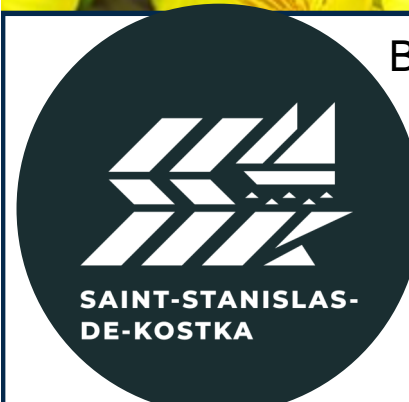
Raymond Martin
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Mai

Le STAN-INFO



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : 450 373-8944
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h



PR

Chères Staniçoises, chers staniçois,

En tant que maire de notre municipalité, il me tient à cœur de vous adresser aujourd'hui un message crucial concernant notre environnement. Notre planète fait face à des défis sans précédent, des défis qui exigent une action collective et immédiate de notre part.

L'environnement est bien plus qu'un simple cadre de vie. C'est la source même de notre existence, la base sur laquelle repose notre bien-être et celui des générations futures. Malheureusement, nous sommes témoins des conséquences dévastatrices de la négligence environnementale : déforestation, pollution de l'air et de l'eau, perte de biodiversité, et bien d'autres encore.

C'est pourquoi je vous exhorte aujourd'hui à nous unir dans un effort pour préserver et restaurer notre environnement. Une des actions les plus efficaces que nous pouvons entreprendre est de planter des arbres. Les arbres sont les gardiens de notre planète, ils purifient l'air que nous respirons, régulent le climat, et fournissent un habitat essentiel à de nombreuses espèces vivantes.

En plantant des arbres, nous investissons dans l'avenir de notre communauté. Chaque arbre que nous plantons contribue à renforcer notre résilience face aux changements climatiques, à améliorer la qualité de l'air que nous respirons, et à embellir notre cadre de vie.

Mais l'importance de planter des arbres va au-delà des avantages environnementaux. C'est aussi un acte de solidarité envers les générations futures, leur offrant un héritage de beauté naturelle et de durabilité. C'est un moyen concret de prendre responsabilité pour notre empreinte écologique et de montrer que nous sommes déterminés à laisser un monde meilleur derrière nous.

En tant que citoyens responsables, je vous encourage donc à vous engager dans des initiatives de plantation d'arbres, que ce soit dans vos jardins, dans les parcs de la ville, ou lors d'événements communautaires dédiés à cet effet. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour notre environnement et pour les générations à venir.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement envers notre municipalité.

Jean-François Gendron

Maire de Saint-Stanislas-de-Kostka

MOT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers concitoyens et concitoyennes,

En tant que directeur général de notre municipalité, je tiens à souligner l'importance cruciale de la protection de notre environnement et de la lutte contre le changement climatique. Notre communauté a un rôle essentiel à jouer dans la préservation de notre planète pour les générations futures et c'est pourquoi nous mettrons en œuvre une série d'actions en faveur de notre environnement.

Ainsi je vous invite chaleureusement à rejoindre notre nouveau comité bénévole dédié à l'environnement. Ce comité sera chargé de discuter, de planifier et de mettre en œuvre des initiatives locales visant à réduire notre empreinte écologique, à promouvoir des pratiques durables et à sensibiliser nos concitoyens aux enjeux environnementaux.

Ensemble, nous pouvons agir pour protéger notre air, notre eau, notre faune et notre flore. Que vous soyez passionné(e) par la reforestation, la gestion des déchets, l'éducation environnementale ou toute autre thématique liée à l'environnement, votre contribution est précieuse.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour exprimer votre intérêt à rejoindre ce comité en écrivant à dg@st-stanislas-de-kostka.ca Votre voix compte, et ensemble, nous pouvons faire une réelle différence.

Merci de votre engagement en faveur de notre belle municipalité et de notre planète.

Cordialement,

Éric Beaulieu

Directeur général et greffier trésorier

INVITATION À LA POPULATION

Journée verte et portes ouvertes de la nouvelle caserne incendie

Nous sommes ravis de vous inviter à notre Journée Verte qui se tiendra le 11 mai 2024 de 9h à midi. Cet événement est l'occasion idéale pour renforcer notre engagement envers l'environnement et pour célébrer notre belle communauté.

Voici ce qui vous attend lors de cette journée spéciale :

Compost Gratuit : Apportez vos pelles et vos contenants et repartez avec du compost de qualité pour nourrir vos jardins et vos plantes. Contribuons ensemble à réduire notre empreinte carbone !



Arbres Gratuits : Nous distribuons des arbres aux participants. Plantez-les dans votre jardin pour améliorer la qualité de l'air et la biodiversité.

Journée Portes Ouvertes à la Nouvelle Caserne : Venez rencontrer nos pompières et nos pompiers et découvrez notre toute nouvelle caserne. Posez vos questions, explorez les installations et apprenez-en plus sur leur travail essentiel pour notre sécurité.

Ensemble, nous pouvons faire une différence positive pour notre environnement et notre communauté. Rejoignez-nous le 11 mai et partagez cette invitation avec vos voisins !

Lieu : 221 rue Central (Caserne de pompier)



Ménage du printemps écoresponsable

Pour un grand nombre de Québécois, l'arrivée du printemps est un moment propice pour faire le grand ménage : nettoyage du garage, tri des vêtements, lavage des fenêtres – tout y passe!

Les mots clés pour un ménage écoresponsable? Réduire, réutiliser, donner au suivant, récupérer ou composter!

Nous vous proposons quelques trucs pratiques, découvrez-les!

Donnez vos vieux vêtements

Le changement de saison est le moment idéal pour faire le tri des vêtements de toute la famille. Trop petits, trop grands, troués?

- **Donnez** les morceaux en bon état à des centres de récupération ou d'entraide de la région

S'ils sont trop usés, découpez-les et réutilisez-les comme guenilles.

Ménage du garage

Avec le beau temps, on sort les vélos et on commence à jardiner! Quoi faire avec vos vieux pneus, contenants d'huile et de peinture, piles et batteries et produits électroniques désuets?

L'Écocentre est un lieu de récupération de divers types de matériaux qui peuvent être valorisés plutôt qu'envoyés à la collecte des ordures. Le réemploi et la récupération aux fins de recyclage ou de valorisation sont prévus pour l'ensemble de ces catégories de matières.

Matières acceptées

Appareils réfrigérants non fonctionnels

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, thermopompe, cellier, déshumidificateur

Bois

Peint, traité, réutilisable ou provenant de palettes, branches et résidus d'émondage, arbres de Noël naturels, souches, terre non contaminée, tourbe et résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin, etc.)

Déchets

Quantité excédentaire lors de la collecte régulière des déchets domestiques

Asphalte, bardeaux, béton, briques, gypse, panneaux de styromousse, toilettes, lavabos, fenêtres, luminaires, vitre, laine minérale, PVC

Matériel informatique, appareils électriques et autres régis par le REP (Responsabilité élargie des producteurs)

Ordinateurs, écrans, imprimantes, télécopieurs, cellulaires, téléphones, téléviseurs, lecteurs DVD, CD ou vidéos, cartouches d'encre

IMPORTANT – Résidus rapportés dans les contenants d'origine, sinon dans des contenants étanches en verre et inscription du nom du produit sur une étiquette collée au contenant de façon à bien l'identifier.

Où:

2575, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5P7

Du 1^{er} avril au 30 novembre

OUVERT : 8 h 30 à 17 h 30 du mercredi au dimanche

